



FRANCE ÉTALONS

12, rue du Moulin - 08250 Termes

+33(0)6.13.78.96.61

info@france-etalons.com

CONTRAT DE SAILLIE – ARMITAGES BOY – 2019

L'ACHETEUR :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Port : Mail :

L'acheteur achète à France Etalons une saillie de l'étalon ARMITAGES BOY aux conditions suivantes :

1) La saillie est réservée pour la jument : N° SIRE :

Date estimée d'entrée de la jument au centre d'insémination :

2) insémination dans un autre centre agréé en France :

Adresse :

Tél : Port : Mail :

➤ **330.00 € TTC** (300.00€ HT + TVA à 10% 30.00€). A régler à la **réservation**, par chèque à l'ordre de France Etalons ou par virement*

➤ **Saillie en :**

- **IA Frais au Haras de St Lô : 176.00€ TTC** (160.00€ HT + TVA à 10% 16€) de **frais techniques**.
- **IA Réfrigérée au Haras de Talma ou au Haras des M : 176.00€ TTC** (160.00€ HT + TVA à 10% 16€) de **frais techniques**.
- **IA Réfrigérée : 330.00€ TTC** (300.00€ HT + TVA à 10% 30€) de **frais techniques et d'envoi**.

3) Solde de saillie au 1/10 Jument Pleine :

➤ **990.00€ TTC** (900€ HT + TVA à 10% 90.00€). A régler au **1^{er} Octobre**, par chèque à l'ordre de France Etalons ou par virement*.

(*Coordonnées bancaires (IBAN) : FR76 1020 6005 5298 7248 2488 969 – AGRIFRPP802)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A) L'acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent ces inséminations et en aucun cas le vendeur ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur.

B) Les frais de mise en place, de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur et il passera une convention distincte d'hébergement de sa jument.

C) Le prix de la saillie en **IA Frais** comprend l'utilisation de la semence fraîche au Haras de Saint Lô pour la saison 2019.

D) Le prix de saillie en **IA réfrigérée** comprend l'utilisation et **3 envois de semence réfrigérée**. Les envois supplémentaires de semence réfrigérée seront facturés 60€ HT.

E) La semence réfrigérée pourra être envoyée, seulement, après réception du présent contrat et du règlement des frais techniques. L'envoi des doses se fait sur commande de la part du centre d'insémination auprès de France Etalons (06.13.78.96.61 ou info@france-etalons.com) **avant 11h le lundi, mercredi, vendredi**.

F) Le vendeur décline toute responsabilité en cas de problème concernant l'envoi de semence par une entreprise de transport.

G) Le chèque de caution du solde est à établir lors de la réservation, le vendeur s'engage à ne pas l'encaisser avant le 1^{er} octobre 2019. L'acheteur devra faire parvenir au vendeur, avant le 1^{er} octobre, un certificat vétérinaire stipulant que sa jument est vide à cette date pour que son chèque ne soit pas encaissé. La réservation et le solde de la saillie ne sont ni remboursables, ni reportables.

H) La carte de saillie sera transférée au centre d'insémination, cité ci-dessus, après réception du contrat de saillie et du règlement de la réservation et des frais techniques. Les documents de déclaration de naissance seront envoyés au propriétaire après réception et encaissement du solde.

CONDITIONS PARTICULIERES

Fait en double exemplaire le à

Le vendeur : FRANCE ÉTALONS

L'acheteur : (Signature, précédée de la mention "lu et approuvé")